



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des fonctionnaires

Question au Gouvernement n° 2256

Texte de la question

SITUATION DES FONCTIONNAIRES

M. le président. La parole est à Mme Michèle Victory.

Mme Michèle Victory. Monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, deux drames humains récents, l'un à Pantin, l'autre à Chamalières, sont venus s'ajouter à une longue liste d'événements insupportables. Ils nous interpellent sur la souffrance des fonctionnaires qui, au ministère de l'éducation nationale comme dans d'autres secteurs de la fonction publique, sont touchés par des agressions, des intimidations et une violence qui s'installe au quotidien.

Je veux, au nom de mon groupe, les saluer toutes et tous pour leur sens du devoir, et pour leur engagement quotidien auprès de notre jeunesse, de nos aînés et de nos concitoyens. *(Applaudissements sur les bancs des groupe SOC, GDR et FI.)*

Ils sont, avec nos infirmières, nos policiers et l'ensemble de nos fonctionnaires, 5,5 millions de femmes et d'hommes qui n'ont pas choisi les paillettes de la start-up nation, mais qui sont les garants de notre unité.

Ils portent à bout de bras notre projet républicain. Nous leur devons donc un soutien tout entier, une reconnaissance au-delà des mots et de ces discours que nous savons tous tenir mais qui ne sont pas porteurs de lendemains meilleurs.

Après ces deux suicides, une fois encore, nous regardons impuissants se creuser la faille d'un système déshumanisant, qui ne sait pas entendre la voix du doute, du découragement, ce murmure qui naît souvent dans la solitude d'une salle de classe ou d'une chambre d'hôpital et enfle jusqu'à devenir un enfer.

Or, monsieur le ministre, pour exercer correctement leur mission, les personnels ont besoin d'un environnement stable et bienveillant ; ils ont besoin de temps pour échanger sur leurs pratiques et leurs difficultés. Car c'est précisément de leur bien-être au travail que dépend la qualité de l'environnement éducatif des élèves et de leur réussite.

Lorsqu'il est perturbé par des équipes instables et des conditions d'enseignement trop souvent déplorables, lorsque le nombre de contractuels ne cesse d'augmenter, le quotidien est bien souvent trop lourd à porter.

Chaque réforme entraîne de nouvelles injonctions, de nouvelles missions, et pour les équipes en place, l'obligation de s'adapter, de recommencer, de changer de cap.

L'objectif de tous les enseignants d'accompagner notre jeunesse sur un chemin d'émancipation et de réussite ne

peut être atteint sans que soient prises en compte véritablement leurs difficultés, sans que s'ouvre une véritable concertation.

Ce qui est en jeu, monsieur le ministre, n'est pas seulement la rémunération des enseignants, ni leurs retraites ; c'est aussi, et plus simplement, une gestion humaine... (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC, GDR et FI.*)

M. le président. Merci, chère collègue.

La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, *ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse*. Je vous remercie pour cette question très importante, qui porte sur un sujet, l'école, autour duquel la société française doit être unie.

Vous avez évoqué la question des conditions de travail des directeurs et des directrices d'école, et plus généralement celles des personnels. Ce sujet, c'est une évidence, nous devons tous ensemble le prendre à bras-le-corps.

J'étais justement hier dans le Doubs et la semaine dernière dans la Loire pour rencontrer des directeurs et des directrices d'école. Que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain, il est question à chaque fois du plaisir du métier, que nous ne devons pas oublier – c'est un métier de passion, exercé avec beaucoup de bonheur –, mais aussi des difficultés, et du besoin d'aide et d'un écosystème pour y faire face.

Nous ne pouvons pas, cependant, faire comme si rien n'avait été fait depuis deux ans. Il y a eu, en particulier, dans les réseaux d'éducation prioritaire renforcée – REP+ –, l'attribution de primes qui s'élèvent à 2 000 euros depuis la rentrée, mais aussi le dédoublement des classes de CP et de CE1, qui touche 300 000 élèves et qui crée un climat positif dans les écoles, ou encore les cités éducatives, que nous développons avec Julien Denormandie.

J'en parlais hier dans le Doubs, ces mesures changent la donne s'agissant du dialogue avec les acteurs et du climat social dans les quartiers.

Nous menons également, et j'en parlais hier aussi, un travail en milieu rural pour aider davantage les personnels des écoles.

Le temps manque pour donner tous les détails de notre action, mais ce qui est certain, c'est qu'il y a encore à faire. Nous progresserons si nous réussissons à nous unir sur ces sujets, car, en réalité, mon diagnostic n'est pas différent du vôtre.

Je l'ai dit aux organisations syndicales, nous allons assurer le suivi de la profession de directeur ou directrice d'école. Nous allons engager des évolutions, car l'immobilisme n'est pas une réponse, mais il est également essentiel de créer le consensus autour des progrès qui s'imposent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Loïc Prud'homme. Et les postes ?

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Victory](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2256

Rubrique : Fonctionnaires et agents publics

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [9 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 octobre 2019](#)